

TARNOS *Contact*

BUDGET

DES INVESTISSEMENTS POUR TOUTES
LES TARNOSIENNES ET TOUS LES TARNOSIENS



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Chronoplus s'étend aux Barthes et à Garros

FORUM DES JOBS D'ÉTÉ

Nouvelle édition, nouvelle formule !

AU TABLEAU !

Charlotte Hennard, entrepreneuse récompensée

COVID-19

Un centre de vaccination dès le 22 mars



Mars 2021 - n° 198



- Agenda
- Histoire
- Démarches en ligne...



Sommaire

- 3 | ÉDITO
- 4 | DOSSIER : UN BUDGET COMMUNAL RÉSOLUTION UTILE ET COMBATIF
- 8 | LE TRAM'BUS ARRIVE LE 26 AVRIL !
- 9 | CHRONOPLUS S'ÉTEND AUX BARTHES ET À GARROS
- 10 | LA FERME SOLIDAIRE DE L'ÉCOLIEU LACOSTE PRÉPARE SES PREMIÈRES RÉCOLTES
- 11 | TRAVAUX
- 12 | ASSISES DU SEIGNANX
- 13 | BUDGET PARTICIPATIF DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES LANDES
- 14 | COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
- 15 | EXPRESSION DES ÉLUS
- 16 | EN IMAGES
- 17 | LA GAZOUILLETTE
- 18 | PAGES JEUNES
- 20 | AU TABLEAU ! CHARLOTTE HENNARD, LE GOÛT D'ENTREPRENDRE
- 21 | MÉDIATHÈQUE LES TEMPS MODERNES / ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
- 22 | ÉTAT-CIVIL / BRÈVES
- 23 | BRÈVES / BIENVENUE !

La Photo du Mois



357 RÉACTIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

De Garros à la côte du moulin, les derniers essais du Tram'bus se poursuivent, avant la mise en service de la ligne T2 à partir du 26 avril. 100% électrique, silencieux, rapide et connecté, ce nouveau moyen de transport en commun à haut niveau service fait remarquer sa longue silhouette tout au long de son futur parcours, de Tarnos à Bayonne. Ces essais visent à vérifier la conformité de la recharge rapide (ici sur la photo) ou bien encore l'accessibilité pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou avec de jeunes enfants en poussette.



Réunion de travail
avec Madame Véronique Deprez-Boudier, Sous-Préfète de
Dax, de présentation des projets municipaux à venir

Édito

Tarnosiens, Tarnosiennes,
chers concitoyens, chères concitoyennes,

Chaque conseil municipal est un moment fort de la vie de notre démocratie représentative. Il permet, après avoir rencontré, entendu les préoccupations des citoyens et citoyennes, après avoir débattu, réfléchi, travaillé, de prendre les décisions avec toutes les conseillères et tous les conseillers municipaux pour faire vivre l'action publique, le service public communal.

Dans un monde où tout change à une vitesse vertigineuse, où l'incertitude n'a jamais autant plané sur notre avenir commun, « quel sens y a-t-il encore à imaginer demain », pouvez-vous parfois vous demander. C'est pourtant, justement, pour appréhender la complexité du monde dans lequel nous vivons, pour **inventer et construire un futur porteur d'espoir** que nous devons continuer d'imaginer, de penser et d'agir.

Il y a un an, vous nous avez confié **un mandat marqué du sceau de l'ambition** pour Tarnos à court, moyen et long terme.

Le budget communal de 2021 et le programme d'investissement pour les 4 années à venir sont les outils qui nous permettent d'**agir ici et maintenant, d'anticiper l'avenir**, pour que chacun puisse vivre Tarnos à sa manière, comme il le souhaite, selon son choix, pour que toutes les générations confondues en tirent le meilleur parti.

Cette **feuille de route exigeante** traduit nos engagements en faveur de la solidarité, de l'éducation, l'enfance et la jeunesse, de l'environnement et la transition écologique, du bon vivre-ensemble et du développement économique. Elle **conforte le service public communal** si utile à tous et **planifie les investissements si nécessaires.**

Ainsi, nombre de projets, et ce **dans tous les quartiers**, vont pouvoir se réaliser, tel un nouveau centre de loisirs, le complexe sportif Mabillet, un important programme de réfection de voiries, de création de nouvelles pistes cyclables... Dans les pages suivantes du magazine, vous pourrez découvrir plus en détail les principaux d'entre eux.

Ce programme est marqué aussi du sceau du **réalisme budgétaire**. Comme vous le savez, les **politiques libérales** de nos gouvernants accroissent, un peu plus chaque année, le **fardeau de la crise** de ses finances **sur les collectivités locales**, dont l'autonomie financière n'a jamais été de fait aussi réduite.

Pendant 11 ans, les précédentes équipes municipales que je conduisais sont parvenues à **ne pas augmenter les taux** des taxes d'habitation, sur le foncier bâti et le non-bâti, **au prix de choix difficiles** en matière d'investissement et de services.

Hélas aujourd'hui, les **décisions de l'État** - disparition de ses dotations à notre commune, fin de la taxe d'habitation, abattement de 50 % de la taxe sur le foncier bâti des entreprises... - combinées à **des investissements que nous ne pouvons plus repousser**, nous contraignent de **réévaluer** le seul taux fiscal sur lequel il nous est permis d'agir : **la Taxe sur les propriétés bâties, qui progresse en 2021 de 4 points.**

Nous avons bien conscience que nous demandons aux propriétaires un effort, qui restera néanmoins très largement compensé par la disparition de la taxe d'habitation.

Jean-Marc LESPADA
Maire de Tarnos,
Conseiller départemental des Landes

Le premier budget de la nouvelle mandature vient d'être voté. Il traduit en chiffres les ambitions du programme pour lequel la majorité municipale a été élue, de soutien à l'investissement et de maintien d'un service public de qualité, si nécessaires. Les conséquences des décisions gouvernementales sur les finances communales et le coût de la crise sanitaire ont contraint les élus d'augmenter de 4 points la Taxe Foncière sur le Bâti, après 11 ans de résistance à toute hausse des impôts communaux.

Montant du budget 2021 :

34,84 M€

22,32 M€ de fonctionnement / 12,52 M€ d'investissement

Recettes : 34,84 M€ : Dépenses : 34,84 M€

<p>12,52 M€ Investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Excédents 2020 : 2 870 000 € • Vente terrain Serpa : 2 650 000 € • Emprunt : 1 080 000 € • Subventions : 763 000 € • Cessations foncières Tram'bus : 639 000 € • Virement 2021 : 2 350 000 € • Divers : 217 3000 € 	<p>22,32 M€ Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiscalité locale (TFB + TFNB) : 9 582 000 € • Attribution de compensation : 9 322 000 € • Dotations et participations : 1 256 000 € • Autres impôts et taxes : 805 000 € • Produits des services : 673 000 € • Divers : 600 000 € 	<p>12,52 M€ Investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'investissement 2021 : 9 393 000 € • Restes à réaliser 2020 : 1 290 000 € • Remboursement emprunt : 1 080 000 € • Dépenses d'ordre : 762 000 € 	<p>22,32 M€ Fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges à caractère général : 4 600 000 € • Autres charges de gestion : 2 460 000 € • Dépenses de personnel : 11 922 000 € • Reversements (loi SRU, FPIC) : 479 000 € • Divers : 240 000 € • Autofinancement : 2 350 000 €
---	---	---	--

Trois questions à Alain Perret,

1^{er} Adjoint au Maire, en charge des finances, de la voirie et des réseaux



Ce budget est le premier de la mandature. Comment le qualifiez-vous ?

D'ambitieux, malgré les contraintes financières imposées par le Gouvernement. La majorité municipale a été élue en mars 2020 sur la base d'un contrat passé avec les électeurs : maintenir le plus haut niveau de service public possible dans ce contexte, tout en investissant pour l'avenir de la ville et de ses citoyens. En 2021, plus de 12,5 millions d'€ seront investis pour des projets structurants. Le budget est orienté prioritairement vers l'éducation, la jeunesse, la transition écologique, sans oublier les aménagements urbains qui participent à l'amélioration du quotidien de la population.

Depuis 10 ans, les gouvernements successifs s'évertuent à réduire les ressources des communes. Quelle en est la raison ?

Sous prétexte de financer un pacte de croissance et de relancer l'emploi, les gouvernements successifs ont pillé les richesses communales, pour toujours plus de cadeaux aux grandes entreprises. C'est pour nous une entrave à la libre administration des collectivités locales. Notre commune ne maîtrise désormais plus que 32 % de ses recettes. Nous sommes aujourd'hui soumis au bon vouloir des décisions gouvernementales, sans que les milliards prélevés n'aient eu d'effet sur l'emploi.

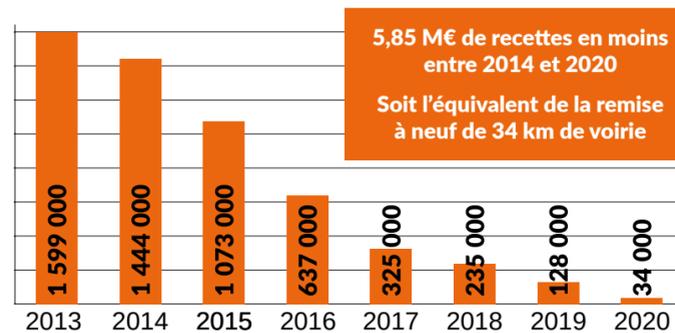
Cela justifie donc votre décision de hausse du taux de la taxe foncière sur le bâti, après 11 ans de stabilité ?

Le seul levier fiscal qui reste aux collectivités est la taxe foncière. Après 11 ans de résistance à l'austérité, durant lesquels les équipes municipales successives ont réussi à maîtriser les dépenses tout en finançant leurs projets sans endetter les Tarnosiens, nous nous sommes résolus à majorer le taux de TFB de 4 points. C'est l'unique condition pour maintenir et développer le service public communal et réaliser le programme pour lequel nous avons été élus. Cette augmentation, c'est l'œuvre des gouvernements successifs et des élus locaux qui, à Tarnos comme ailleurs, ont bien voulu accepter ces politiques austéritaires.

Disparition de la Dotation globale de fonctionnement de l'État, attribution de compensation figée, suppression de la Taxe d'habitation, abattement de 50% de la Taxe sur le foncier bâti des entreprises... impactent lourdement le budget des communes, et donc le service public local. L'autonomie financière des communes ne repose plus que la levée d'une partie de la taxe sur le foncier bâti.

Disparition de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'État

Versée aux communes en compensation des charges que lui a transféré l'État au fil du temps, la DGF attribuée à la Ville Tarnos s'est réduite depuis 2014 pour totalement disparaître cette année, et ce pour financer du crédit d'impôt pour les entreprises (CICE), puis depuis 2019 d'un conséquent allègement de leurs cotisations sociales.



2021	2022	2023	2024	2025	2026
0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

9,6 M€ de recettes manquantes entre 2021 et 2026, soit l'équivalent de la construction de trois écoles ou de la remise à neuf de 56 km de voirie.

Attribution de compensation figée depuis 12 ans

Depuis son passage en 2010 sous le régime de la fiscalité professionnelle unique, la Communauté de communes du Seignanx perçoit à la place de la Ville de Tarnos ce qu'on appelait jadis la Taxe professionnelle des entreprises. Chaque année depuis cette date, elle reverse en compensation à la Ville de Tarnos ce que cette dernière collectait en impôt local économique en 2009, soit 9,3 M€, figés donc depuis 12 ans, malgré le développement économique tarnosien et l'inflation.

Suppression de la taxe d'habitation

80% des Français ne paient plus de taxe d'habitation (TH) depuis 2020. 20% - les plus aisés - se sont acquittés cette année de 70% de leur cotisation, en 2022 35% et en 2023 seront totalement exonérés.

Cette perte importante de recettes pour les communes est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière bâtie (TFB) mais le taux est désormais figé. Désormais, les taux de TFB des communes et des départements sont additionnés. Ils figureront ainsi sur une ligne unique dans les avis d'imposition des propriétaires.

Une nouvelle baisse de la fiscalité des entreprises

Toujours « au nom de la compétitivité des entreprises », le parlement a récemment voté une nouvelle réforme de la fiscalité économique locale qui offre notamment aux entreprises un abattement de 50% sur la valeur locative de leur biens (Taxe sur le foncier bâti - TFB).

L'État s'est engagé à compenser les communes - qui essentiellement sont les collectivités locales qui perçoivent cet impôt - « à l'euro près ». Cependant, cette compensation ne prendra pas en compte une éventuelle augmentation du taux de la TFB décidé par les communes.

Après 11 ans de stabilité de la Taxe d'Habitation et de la Taxe Foncière sur le Bâti, une inévitable hausse de la TFB

Toutes ces décisions gouvernementales entachent lourdement les finances des communes. La Ville est parvenue jusqu'alors à affronter les mesures austéritaires imposées, tout en maintenant un haut de service public, en œuvrant à la modernisation de commune et en gardant un niveau d'endettement faible.

Dans le même temps, l'autonomie financière des communes s'est considérablement réduite aussi. Pour Tarnos, les recettes directes de fiscalité et du produit des services payants, qui étaient de 76% en 2009, tombent à 32% en 2021. Le seul levier fiscal qui reste aux communes repose sur la Taxe Foncière sur le Bâti des ménages propriétaires et à 50% de la Taxe Foncière sur le Bâti sur les biens immobiliers des entreprises.

Après 11 ans de résistance à toute hausse des impôts communaux (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière sur le Bâti, Taxe Foncière sur le Non Bâti), une progression de 4 points de la Taxe Foncière sur le Bâti est aujourd'hui hélas nécessaire.

Elle représente en moyenne une hausse de 6,3 € par mois par propriétaire d'habitation (60,8% des Tarnosien-ne-s). Les bailleurs sociaux en sont exonérés. Pour les propriétaires de locaux d'entreprises, la hausse impacte uniquement la moitié de la Taxe Foncière sur le Bâti acquittée jusqu'alors, conformément aux nouvelles mesures d'allègement de « charges » sur les entreprises.

Taux d'imposition 2021 :

- Taxe Foncière sur le Bâti : 44,2% (incluant désormais le taux départemental 2019 de 16,97%)
- Taxe Foncière sur le Non Bâti : 56,1%

Un programme d'investissement 2021-2024 qui prépare demain

Les élus ont adopté un programme d'investissement de 27 M€ pour les 4 prochaines années, correspondant au projet d'action municipale choisi majoritairement par les électeurs en mars dernier. Il est marqué du sceau de l'ambition et du réalisme budgétaire.

Les principaux investissements d'ici 2024 :

Investissements 2021

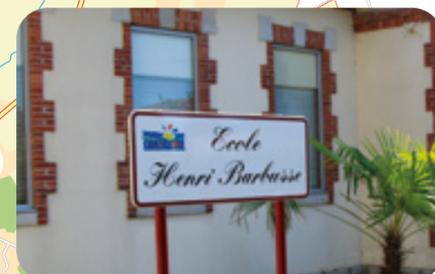
- 1** Centre de loisirs : 967 000 € (pour un coût total de 1,3 M€)
- 2** Tram'bus (solde) : 750 000 €
- 3** Voiries rues des Érables, Chevreuils et Prunus : 660 000 €
- 4** Bassin de rétention d'eau secteur Lénine : 513 000 €
- 5** Avenue Georges Lassalle : 522 000 € (coût total pour Tarnos 651 000 €)
- 6** Centre technique municipal (solde +hangar et box) : 460 000 €
- 7** Aires de jeux (Pissot, Parc de la nature, Mandela, Forges, crèche des Moussaillons, parcours santé Castillon) : 305 000 €
- 8** Voie de contournement du Port : 366 000 € (pour un total de 786 000 €)
- 9** Ravalement façades de l'école Poueymidou : 247 000 €
- 10** Toilettes automatiques, gestion du stationnement : 204 000 €
- 11** Piste cyclable Lacroix, réfection voirie impasse Robinson et parking plage du Métro : 203 000 €
- 12** Grândola : participation financière à la réalisation de logements sociaux : 200 000 €

Investissements 2022-2024

- A** Complexe sportif Mabillet (pelouse synthétique, bâtiment associatif et fronton) : 4,63 M€
- B** Voie cyclable centre-ville/square Mora : 1,6 M€
- C** Voirie RD85 Bertin/Grimau : 1,4 M€
- D** Voirie Lénine Sylvaflor/voie ferrée : 1,34 M€
- E** Voirie Grand Jean : 1,2 M€
- F** Voirie La Plaine (dernière tranche) : 600 000 €
- G** Plan plage de la Digue : 600 000 €
- H** Voirie Grimau/Résistance : 470 000 €
- I** Voie douce le long de l'Aygas : 400 000 €
- J** Ravalement façades des écoles Duboy, Durroty et Barbusse : 300 000 €
- K** Placette et autres espaces publics Serpa : 210 000 €
- L** Réhabilitation de la Ferme de Castillon : 200 000 €
- M** Bassin de rétention d'eau rue des Lièges : 200 000 €
- N** Voirie rue du Fils : 150 000 €
- O** Voirie Michel Arnaud Lafitte : 100 000 €
- P** Pistes cyclables Mora/Collège et rue des Dunes (avec la Communauté de communes du Seignanx)

En complément de ces investissements, il convient d'ajouter :

- **En 2021**
 - 416 000€ pour la rénovation et l'entretien de l'éclairage public
 - 100 000 € pour la fin de la mise en accessibilité des équipements municipaux pour les personnes en situation de handicap
- **De 2022 à 2024 :**
 - 500 000 € pour des acquisitions foncières
 - 450 000 € pour l'entretien des voiries
 - 360 000 € pour la rénovation et l'entretien de l'éclairage public



Le Tram'bus arrive le 26 avril !

Au terme de deux ans et demi de travaux de voiries, de réseaux et d'aménagements, la ligne T2 du Tram'bus est enfin prête à démarrer !

10 ans après la co-écriture du schéma directeur du Centre-ville entre citoyens volontaires et élus, qui a fait émerger l'idée de la desserte de Tarnos par un mode de transport collectif performant, en alternative à la voiture. 4 ans après la lutte citoyenne victorieuse pour le maintien de Tarnos dans le syndicat des mobilités et la concrétisation du Tram'bus. 2 ans et demi de lourds travaux qui ont changé la physionomie du boulevard Jacques Duclos et le quartier de Garros. Le voilà enfin, pour une mobilité écoresponsable en direction de Bayonne, Anglet et Biarritz et de l'ensemble des 11 communes desservies par Chronoplus. Patience et détermination auront été payantes !

Une ultime phase d'essais

Déjà, le Tram'bus fait admirer sa longue silhouette et son allure silencieuse et fluide. Depuis le 8 mars et jusqu'au 2 avril, des marches à blanc sont effectuées sur le parcours de la ligne 2. Ces voyages à vide ont pour but de vérifier et d'ajuster le fonctionnement du système.

Il s'agit concrètement de valider les temps de parcours, vérifier le bon franchissement synchronisé des carrefours et l'atteinte réelle de la vitesse commerciale, examiner l'autonomie et le temps de charge des véhicules en terminus, ainsi que le fonctionnement des systèmes embarqués (billettique, infos voyageurs, radio), ou bien encore de vérifier à chaque station son accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes et aux cabas.

Connecté et écologique

100% électrique, le Tram'bus se recharge en quelques minutes à ses terminus grâce à un pantographe qui se déploie. Écologique, silencieux, articulé et rapide, le véhicule est fabriqué et conçu en Guipuscoa (Pays Basque espagnol). Long de 18 mètres, il peut accueillir plus de 150 personnes à son bord !

Ce nouveau moyen de transport à haut niveau de service permettra également la recharge gratuite de son téléphone via une prise USB disponible à chaque siège. Grâce à la connexion de chaque Tram'Bus à un système central d'information, les voyageurs seront informés à chaque station du temps d'attente avant le prochain passage.

Une forte demande à Tarnos

Comparé à janvier 2020, Chronoplus enregistre une hausse de 8% en janvier 2021 sur l'ensemble du réseau de Tarnos. Le terminus de Garros, avec ses parkings disponibles pour les voyageurs et les covoitureurs, facilite les transports en commun pour les habitants du Sud des Landes et bien sûr de Tarnos. On compte ainsi l'apparition d'une nouvelle ligne du Car-à-Pattes en bus au départ de Garros pour les écoliers (voir page 16). En complément, 1143 demandes de subvention pour l'achat d'un vélo électrique ont été reçues en 2020 par le Syndicat des mobilités, contre 475 demandes en 2019, soit une augmentation de 140%.

De nouveaux distributeurs de titres de transport

À chaque station de la ligne T2, ainsi qu'à celles de la ligne T1, de nouveaux distributeurs automatiques de titres, 86 au total, ont été installés. Ils permettent de recharger son abonnement ou de prendre des tickets (paiement en carte bancaire ou en espèces). Grâce à ce système, les arrêts à chaque station seront plus fluides, puisque les chauffeurs ne pourront plus délivrer de titres de transport.

Il sera toujours possible de se procurer des tickets aux agences Chronoplus de Bayonne et de Biarritz.



La ligne T2 en détails

En chiffres :

- **13 km de longueur** du Pont de Garros à Anglet Maignon (10 km en attendant la fin des travaux au terminus côté basque)
- **31 stations** sur l'ensemble du parcours (dont 5 en commun avec la ligne 1)
- **1 million de voyageurs** attendus par an
- **Plus de 400 arbres et 10 000 plantes vivaces** plantés à Tarnos

La ligne T2 desservira :

- le Centre-ville de Tarnos
- le Centre commercial de l'océan
- la Gare et le Centre de Bayonne
- le stade Jean Dauterive
- l'Hôpital et les Lycées
- Technocité (à terme du chantier)

Une forte amplitude horaire

La fréquence est de 15 minutes de 7h à 19h et de 30 minutes le matin et le soir, y compris pendant les vacances scolaires.

Les horaires définitifs sont encore en cours d'affinement, afin de pouvoir connecter au mieux le Tram'bus avec les lignes de bus existantes, et réduire les temps d'attente (**horaires prochainement disponibles sur www.chronoplus.eu**).

Des tarifs abordables

Les tickets de Tram'bus resteront aux tarifs actuels en vigueur sur le réseau Chronoplus :

- **1€ pour 1h ou un trajet**
- **2€ pour 24h illimité**

Un nouveau service pour tous

Les lignes de Tram'Bus 1 et 2 concernent sur le cœur d'agglomération (agglomération bayonnaise + Tarnos) **50% de la population, 57% des emplois et 65% des trajets scolaires**. Leur budget s'élève à **130 millions d'euros pour les 2 lignes**, répartis ainsi :

- **Syndicat des Mobilités du Pays Basque - Adour** : 84 000 000€
- **Communauté d'Agglomération du Pays Basque** : 15 000 000€
- **Conseil départemental 64** : 10 000 000€
- **État** : 20 040 000€
- **Ville de Tarnos** : 1 000 000€

Votre employeur doit participer à votre abonnement

Une partie de votre abonnement aux transports en commun est pris en charge par votre employeur, que vous travailliez à temps plein ou à temps partiel, dans le public comme dans le privé, et ce, quelle que soit la taille de votre entreprise. C'est la loi (Article L. 3261-2 du code du travail). Les services publics de location de vélo sont également concernés. En complément de cela, dans la lignée de la loi mobilités, le décret du 9 mai 2020 met en place le « Forfait mobilités durables », pour accompagner les salariés et les employeurs du privé comme du public. Pour les employés du privé, il s'agit de la prise en charge facultative par leur employeur des frais de transports personnels entre le domicile et le lieu de travail jusqu'à 500€ par an (vélos, électriques ou mécaniques, y compris en location ; covoiturage en tant que conducteur ou passager ; les transports en commun en dehors des frais d'abonnement). Il est exonéré d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales jusqu'à 500€ maximum par an et par salarié, cumulable avec la participation de l'employeur à l'abonnement de transport public. Pour les agents de la fonction publique, la somme maximum est de 200€.



Chronoplus s'étend à Tarnos en se prolongeant à Ondres et Saint-Martin-de-Seignanx

Le développement d'une mobilité écoresponsable a une place centrale dans la politique de transition écologique de la Municipalité. Après avoir réalisé la ligne 2 du Tram'bus, les deux membres du Syndicat des mobilités du Pays Basque-Adour - la Communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB) et Tarnos - viennent de décider d'accueillir deux nouveaux membres : les villes d'Ondres et de Saint-Martin-de-Seignanx, permettant un nouvel agrandissement du réseau Chronoplus dès l'année prochaine.

De nouvelles lignes et dessertes

Pour Tarnos et Ondres :

- Extension de la ligne 48 (Mouguerre/Bayonne/Tarnos La Plaine) : 2 arrêts supplémentaires à Tarnos entre le quartier de La Plaine et le terminus de ligne T2 du Tram'bus (quartier de Garros),
- Prolongement de la ligne 48 sur la commune d'Ondres jusqu'à Las Nazas : 10 nouveaux arrêts et une fréquence identique à l'actuelle ligne 48, soit 1 bus par heure du lundi au samedi,
- Les 6 A/R de la ligne XL'R'7 (express départemental) sont maintenus, permettant d'offrir sur Ondres une fréquence à 30 minutes en heure de pointe pour Bayonne,
- En période estivale, la ligne 48 sera prolongée jusqu'à la plage d'Ondres, soit 3 arrêts supplémentaires et deux autres lignes - Trois Fontaines/Plage (14 arrêts) et Stade Goni (Saint-Martin-de-Seignanx)/Trois Fontaines/Plages (22 arrêts) - seront en fonction avec une fréquence de 1 bus par heure par ligne, soit pour les deux lignes une offre toute les 1/2 heure.

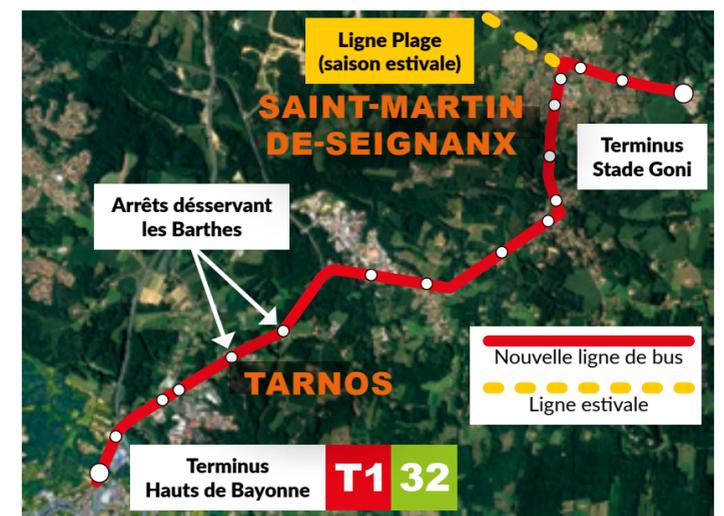
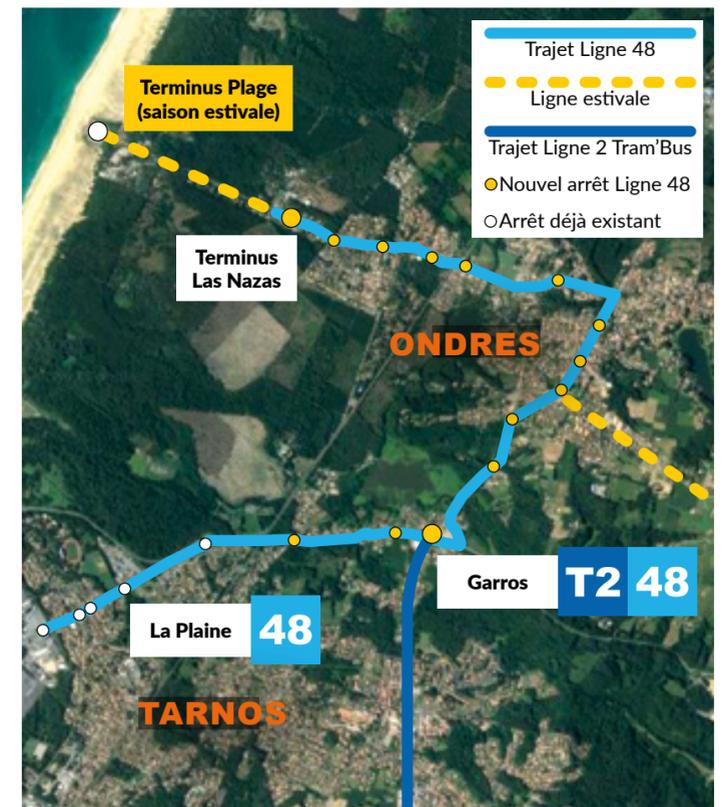
Pour Tarnos et Saint-Martin-de-Seignanx :

- Création d'une ligne Hauts de Bayonne/Stade Goni au départ de la ligne T1 du Tram'bus : 2 arrêts à Tarnos (Barthes) et 11 à Saint-Martin-de-Seignanx, avec une fréquence de 1 bus par heure du lundi au samedi,
- Les 4 A/R de la ligne XL'R' 26 (express départemental) sont maintenus, permettant d'offrir sur Saint-Martin-de-Seignanx une fréquence à 30 minutes en heure de pointe pour Bayonne,
- En période estivale, création d'une ligne Stade Goni/Plage d'Ondres avec une fréquence de 1 bus par heure.

Un prolongement attendu de longue date

Depuis de nombreuses années, l'intégration d'Ondres et de Saint-Martin-de-Seignanx au SMPBA est souhaitée aussi bien par les habitants de ces deux communes que par la municipalité de Tarnos, qui l'a toujours défendue au sein du syndicat. Hélas pendant 9 ans, aucune démarche en ce sens n'aura été effectuée par les municipalités ondraise et saint-martinoise d'alors, l'unique demande - qui n'a pu alors aboutir - ayant été formulée en mars 2011. En 2018, le SMPBA et la CAPB indiquent que l'intégration au syndicat des communes d'Ondres et de Saint-Martin-de-Seignanx était désormais envisageable. Les maires d'Ondres et de Saint-Martin-de-Seignanx d'alors rejettent cette offre, estimant qu'il appartient à la Communauté de communes du Seignanx de rejoindre le syndicat. Mais, faute de partenariat avec le SMPBA et la CAPB, les Ondrais et les Saint-Martinois devront encore attendre deux ans...

Le 11 septembre 2020, les nouvelles municipalités d'Ondres et de Saint-Martin-de-Seignanx demandent leurs adhésions au SMPBA, qui engage immédiatement les négociations avec les deux communes, en vue de l'examen de leurs demandes d'adhésion, qui ont été définitivement acceptées le 10 décembre 2020 par le SMPBA, et confirmées par la CAPB et la Ville de Tarnos.



Transition écologique



La Ferme Solidaire de l'Écolieu Lacoste prépare ses premières récoltes !

Sur les terres de l'Écolieu Lacoste, à deux pas du Centre-ville de Tarnos, une véritable ferme bio est en train de voir le jour, avec bientôt des paniers de légumes bio disponibles.

Les intempéries de décembre et janvier n'ont pas interrompu les travaux à l'Écolieu Lacoste. Occupant 2,5 hectares sur les 10 que compte le site, la Ferme Solidaire, fourmille de chantiers. Par expérience, Jean-Michel, le responsable qualité de la production maraîchère et encadrant technique d'insertion, sait qu'une bonne récolte au printemps se prépare à l'hiver. Surtout que tout ou presque était à y créer.

Un projet agricole et social

Car bien qu'en développement au sein du Comité de Bassin de l'Emploi du Seignanx (CBE) depuis 2014, le projet de Ferme Solidaire a connu un coup d'accélérateur fin 2019, quand la Ville de Tarnos a mis à disposition de l'association des terrains à l'Écolieu Lacoste. Depuis, et malgré les confinements successifs, le projet est bien lancé.

Dans les bâtiments provisoires sur le site, la directrice, Anne Lacouture, s'affaire pour coordonner ses équipes. Christian Robineau, président de l'association, vient régulièrement sur place suivre, photographier avec son drone et partager sur le Facebook et le site internet de l'association les avancées du chantier. Et quelles avancées ! De grandes serres ont été montées par l'équipe avec

l'aide bienvenue de monteurs spécialisés. Juste devant elles, une pelleteuse s'affaire : c'est un agent de la Ville qui creuse des tranchées pour les réseaux d'eaux nécessaires à l'arrosage des futurs légumes. Une fois les réseaux installés, l'équipe les recouvre de sable et de terre, grâce au petit tracteur flambant neuf récemment acquis par la Ferme Solidaire.

Mais au fait, pourquoi « Ferme Solidaire » ? Tout simplement car ce projet ne vise pas qu'à faire pousser des légumes, mais aussi à offrir un accompagnement en insertion à des personnes éloignées de l'emploi. Emeline, l'accompagnatrice socio-professionnelle, suit individuellement chaque salarié en parcours d'insertion dans la réalisation de ses objectifs. Elle travaille avec le CBE et les partenaires de l'emploi du Seignanx. 8 postes ont déjà été conventionnés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) et bientôt, l'équipe sera au complet au moment des premières récoltes.

Des légumes certifiés bio, en circuit court

Dès ce printemps, l'association envisage de pouvoir fournir chaque semaine à 60 familles un panier de légumes bio, directement produits à Tarnos, via un système d'abonnement (voir encadré ci-contre). Un circuit court, directement du producteur au consommateur, avec des livraisons et des points de retrait. Les premiers semis vont bientôt avoir lieu : il y aura désormais une véritable ferme écologique en plein cœur de Tarnos. Le fameux piment vert du Seignanx y sera à l'honneur !

En attendant ce moment, l'association continue son développement. Prochainement, en lieu et place de la grange vétuste et branlante qui sera démolie, la Ferme Solidaire de l'Écolieu Lacoste construira son propre bâtiment. Celui-ci sera équipé d'une toiture photovoltaïque, permettant d'alimenter 200 foyers en électricité. Une idée lumineuse, qui, comme les légumes, a poussé sur ces terres, décidément fertiles.



Grâce notamment à l'aide technique des agents de la Ville de Tarnos, l'équipe de la Ferme Solidaire a aménagé son site pour y produire très prochainement des légumes certifiés bio en circuit court.

Des légumes bio en quelques clics !



Vous voulez vous abonner aux paniers de légumes bio, solidaires et locaux ? Le site internet de la Ferme Solidaire est désormais en ligne !

Plusieurs formules d'abonnement sont disponibles, pour un trimestre, un semestre ou pour toute l'année. Les paniers de légumes bio suivront bien évidemment le rythme des saisons. En été, par exemple, courgettes, tomates, concombres, poivrons ou aubergines, piments, salades, et plantes aromatiques seront au programme ; l'hiver, autre ambiance, ce sera poireaux, salades d'hiver ou mâches, blettes ou épinards, courges, betteraves ou radis noir, pommes de terre primeur, patates douces. La production en agriculture biologique est certifiée et contrôlée par un organisme indépendant.

Ce site a été réalisé par des entrepreneurs de la SCIC CAE Interstices du Pôle Bertin : Letourdemain et Web+1, histoire que des champs au web, tout reste dans le circuit de l'économie sociale et solidaire !

FERMESOLIDAIRELACOSTE.ORG

Facebook : [@FERMESOLIDAIREECOLIEULACOSTE](https://www.facebook.com/FERMESOLIDAIREECOLIEULACOSTE)

Ou plus d'infos par mail : CONTACT@FERMESOLIDAIRELACOSTE.ORG

Travaux

Rue des Barthes

État d'avancement :

Le remplacement d'une longue conduite d'eau vétuste est en cours, du croisement de la rue de Castillon jusqu'au pont de l'autoroute. Ce chantier est mené par le SYDEC. Durant les travaux, jusqu'à la fin du mois de mai, une circulation alternée est mise en place.

Coût du chantier : 220 000€ TTC.

Rue George Lassalle

État d'avancement :

La phase 2 se poursuit. L'enfouissement des réseaux téléphonique et électriques continue avec quelques perturbations liées à d'importants travaux supplémentaires, non prévus au départ, sur les conduites de gaz par GRDF.

Coût du chantier : 2 230 000€ TTC (dont 640 000€ de la Ville de Tarnos).

Avenue Jean Jaurès

État d'avancement :

Suite à une demande des riverains, et pour y lutter contre la vitesse excessive des automobilistes, cette très longue rue a vu sa vitesse limitée à 30km/h, avec la pose d'un nouveau stop.

Rue de l'Airial

État d'avancement :

Réalisée en régie par les agents de la Ville de Tarnos, une dépose-minute devant l'école Daniel Poueymidou permet aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité, tout en fluidifiant la circulation et le stationnement.



Chemin de l'Église / Rue Jean Moulin

État d'avancement :

Pour toujours plus d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, le trottoir a été réaménagé et refait à neuf, complétant ainsi une liaison piétonne plus facile aux commerces et services du Centre-ville.

Coût du chantier : 15 118€ TTC (partie chemin de l'Église) et 13 151€ TTC (partie Jean Moulin).

Espace Mandela

État d'avancement :

Allier rénovation de la toiture et de la charpente de l'Espace Mandela et respect de la biodiversité, c'est possible ! Située à proximité du Parc de Castillon, l'Espace Mandela est utilisé par plusieurs associations tarnosiennes et par la Ville pour différentes animations tout au long de l'année. Mais les humains ne sont pas les seuls occupants du site... En 2019, des visites préalables à sa rénovation ont révélé la présence d'une dizaine de nids de martinets noirs sous les toits des bâtiments. La Ville de Tarnos a alors décidé d'engager, dans un souci de biodiversité, des mesures de maintien des nids, lors des rénovations désormais terminées de la toiture et de la charpente. Une solution technique (validée par le CPIE Seignanx-Adour qui jouit d'une solide expérience en la matière) a donc été retenue, laquelle consiste à ne pas poser de lattes de lambris à hauteur de l'arête du mur. Les oiseaux pourront, à leur retour d'Afrique au printemps, réinvestir sans difficulté leur lieu de reproduction. Enfin, même si des contrôles n'ont pas permis, à l'époque, d'identifier la présence de chauves-souris sur place, un aménagement sur le grand volet situé à l'étage côté sud-ouest, permettra une éventuelle colonisation future du site par les chiroptères qui sont, rappelons-le, de grands mangeurs d'insectes en tout genre !

Coût du chantier : 160 332€ TTC



Centre Technique Municipal

État d'avancement :

Chantier débuté en septembre 2017, la rénovation du Centre Technique Municipal est achevée ! Dans des locaux neufs et plus adaptés à leurs missions actuelles que les anciens bâtiments construits dans les années 60, les agents de la Ville bénéficient désormais d'un outil de travail moderne au service des Tarnosiens. Quelques travaux complémentaires vont se poursuivre, pour l'aménagement de la courside menant au Centre Municipal Albert Castets, et la pose d'une toiture photovoltaïque sur un futur local supplémentaire.

Coût du chantier : 4 382 000€ TTC





Un changement de philosophie

Oxygéner la démocratie locale, c'est accepter pour les élus locaux, les agents des collectivités locales et leurs partenaires, de transformer leurs façons de faire initiales. Cette philosophie, la Municipalité l'impulse de longue date déjà. Pétitions, manifestations, votations, forums et ateliers participatifs, réunions publiques, sondages, rencontres de quartiers, balades urbaines, saisine citoyenne du conseil municipal... sont les nombreux outils développés à Tarnos pour démultiplier la participation citoyenne, pour donner le sens des responsabilités à tous les âges.

À l'échelle de l'intercommunalité, sous l'impulsion de la nouvelle majorité issue des urnes en mars et juin derniers, désormais aussi les habitants et les acteurs du Seignanx seront associés à tous les grands dossiers les concernant.

Une palette d'outils pour coconstruire en commun

Transition écologique, aménagement du territoire, développement économique, solidarités, identité culturelle, vous avez tous des réflexions et des idées sur ces questions pour notre territoire commun. Chacun doit donc pouvoir les exprimer.

Plusieurs fois repoussées en raison de la situation sanitaire, les « Assises du Seignanx » devraient pouvoir se dérouler prochainement, et ce pendant plusieurs mois, par de nombreuses initiatives en votre direction, souvent innovantes et originales.

Rompant avec le passé, la nouvelle majorité à la Communauté de communes ambitionne de coconstruire avec tous les habitants - urbains et ruraux - un projet de territoire pour un avenir en commun. Pour cela, les élus du Seignanx ont imaginé nombre d'outils participatifs. Les « Assises du Seignanx » sont une première étape du renouveau démocratique.

Une caravane

Sur les places publiques et dans d'autres lieux fréquentés des 8 communes du Seignanx, un véhicule électrique et un barnum prendront place, installés pour vous accueillir dans la plus grande convivialité. Vous y retrouverez des élus et des personnels de la Communauté de communes qui évoqueront avec vous les compétences intercommunales, et surtout seront à l'écoute de vos remarques et idées.

Une plateforme numérique

Sur le site internet spécialement mis en place assises.cc-seignanx.fr, chaque utilisateur pourra répondre à des enquêtes, participer à des visioconférences, formuler des avis et propositions, poser des questions, voter...

Des reportages photos citoyens, des ballades thématiques, du théâtre forum

Offrant la possibilité à chacun de transmettre au débat leur perception, par la photo, des plus beaux et pires endroits du Seignanx, de découvrir en groupe, à pied ou en vélo, le territoire autour de différentes thématiques, d'aller à la rencontre d'acteurs dans d'autres territoires que celui du Seignanx, de trouver ensemble, d'une façon ludique, les solutions à des problématiques collectives immédiates et futures...

Des conférences, des tables rondes et une mise en commun d'expériences

Autour de spécialistes de renom seront abordées des thématiques aussi diverses que l'aménagement du territoire à l'aube du bouleversement climatique, les dynamiques territoriales, les nouveaux modes de consommation durable...

Plus d'informations :

- ASSISES.CC-SEIGNANX.FR
- 05 59 56 61 61
- accueil@cc-seignanx.fr
- Communauté de Communes du Seignanx : 1526 Avenue de Barrère, Saint-Martin-de-Seignanx

Les projets citoyens tarnosiens prennent forme



Pour la première édition du budget participatif des Landes, les citoyens avaient porté lauréats 2 projets d'associations tarnosiennes. L'heure est désormais à leur concrétisation.

1,5 million d'euros alloués par le Département des Landes, 959 projets citoyens déposés, 367 éligibles et soumis au vote citoyen par Internet et dans les urnes mises à disposition en mairies, 52 908 votants, 2 projets tarnosiens lauréats, tel a été le bilan de la 1^{ère} édition du budget participatif citoyen.

Un parcours de santé dans le parc de Castillon

Le projet de l'association Tous, qui a rassemblé 1 394 suffrages, vise à la création d'un parcours de santé dans le domaine classé « Ensemble arboré remarquable » de Castillon.

Accessible gratuitement à tous dès le second semestre 2021, aux heures d'ouverture du parc, il se composera :

- À l'entrée du parc située à proximité de la Maison d'Enfants à Caractère Social, d'après pour une pratique physique légère (vélo elliptique), gymnastique et musculaire (barres parallèles, bancs...),
- Autour du parc seront implantés tous les 150 mètres des modules de triple poutre, barre fixe, saut de haie, dips, snake barre, pas japonais, saute-mouton...

Budget : 100 000 €

(78 420 € du budget participatif du Conseil départemental des Landes et 21 580 € de la Ville de Tarnos).



Un espace intergénérationnel dans le jardin de l'EHPAD

Le projet porté par l'association Rencontre et amitié, le Club des Aînés, l'Association d'aide familiale et sociale (AAFS) et le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD Lucienne Montot Ponsolle, qui a rassemblé 1 304 suffrages, vise à la création d'un espace intergénérationnel dans le jardin de l'EHPAD, afin de développer des moments de partage entre les seniors et les petits de la crèche familiale.

Il se composera dès le second semestre 2021 :

- D'une pergola,
- D'une structure ludique pour enfants,
- D'un mobilier adapté à la stimulation musculaire,
- D'un terrain de pétanque,
- D'aménagements pour la promenade.

Budget : 36 500 €

(29 000 € du budget participatif du Conseil départemental des Landes et 7 500 € du CCAS).

À vos idées pour l'édition 2021 !

Le 6 avril, le Conseil départemental des Landes lancera l'édition 2021 du Budget Participatif Citoyen. Comme pour la précédente édition, l'objectif est de permettre aux Landaises et Landais - seul.e., en groupe ou sous forme associative - de porter des projets d'un intérêt collectif.

À vos idées donc, jusqu'au 6 juin à minuit !
budgetparticipatif.landes.fr



CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

Lors de sa dernière séance, le 4 février, le Conseil municipal a adopté 18 délibérations, dont les suivantes.

Budget communal et taux d'imposition

Voir dossier pages 4 à 7.

Économie sociale et solidaire

Une subvention de 95 000 € est octroyée au Comité de bassin d'emploi (CBE) du Seignanx, afin de soutenir son projet associatif de développement économique et social, notamment son action de promotion et de structuration du secteur de l'Économie sociale et solidaire (ESS), de coordination des acteurs mobilisés sur des projets de développement durable, d'animation de la pépinière d'entreprises et de gestion du Pôle de coopération économique, social et environnemental, basés à l'espace technologique Jean Bertin.

Transition écologique

Un avis favorable est donné au Plan de déplacements urbains (PDU) du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (SMPBA). Celui-ci vise à planifier pour les 10 prochaines années la politique de déplacements dans les 159 communes composant le SMPBA, par une stratégie globale de maîtrise du trafic automobile en faveur du développement des transports en commun et de l'usage de la marche et du vélo, et ce dans un objectif de réduction des nuisances environnementales, d'amélioration de la santé et de la sécurité, tout en renforçant la cohésion sociale et urbaine. En ce qui concerne Tarnos, l'optimisation des transports en commun, le développement de la fréquentation du réseau Chronoplus, la maîtrise des flux de marchandises, la poursuite du développement des pratiques de mobilités actives, la nécessité de la création sur le territoire communal d'une offre de transport ferré de personnes sont les sujets les plus stratégiques.

En 2018, la Ville de Tarnos fut la 1^{ère} commune des Landes et du Pays-Basque à instaurer pour ses agents et stagiaires une indemnité kilométrique de 200 € par an pour l'utilisation du vélo entre le domicile et le lieu de travail. Désormais, l'État rend obligatoire à toutes les collectivités locales cette avancée sociale et écologique, déjà instaurée aussi dans les entreprises privées et la fonction publique d'État. Le forfait « mobilités durables » permet dorénavant aussi une prise en charge du covoiturage pour le conducteur et le passager, à hauteur de 200 €.

Jeunesse et logement

Une subvention de 107 676 € est octroyée à l'association Habitat Jeunes Sud Aquitaine (HAJSA) afin de soutenir son projet associatif en faveur du logement des jeunes travailleurs, apprentis et étudiants, leur accompagnement socio-éducatif, l'animation du centre de formation PERF et la gestion de l'entreprise d'insertion ITEMS...

Éducation

Les lois Debré de 1959 et Blanquer de 2019 obligent les communes à contribuer au financement des écoles privées de son territoire sur la base du coût élève à partir de 3 ans à l'école publique communale, soit par élève 645,03 € en élémentaire et 1 690,6 € en maternelle.

Petite enfance

Dans le cadre de son action en direction de la petite enfance, le Conseil départemental des Landes accorde une subvention de 23 000 € pour les 3 établissements communaux tarnosiens d'accueil de jeunes enfants.

Sport

En partenariat avec le Vélo club tarnosien, une étape de l'épreuve de l'Essor cycliste basque passant par Tarnos, au titre du départ de course, une convention tripartite est passée pour une bonne organisation.

Retrouvez tous les comptes-rendus des Conseils municipaux sur :

WWW.VILLE-TARNOS.FR
Rubrique
MA MAIRIE / CONSEIL MUNICIPAL



DEUX MISSIVES ADRESSÉES AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET AU 1^{ER} MINISTRE. EXTRAITS.

Pour la levée des brevets sur les vaccins contre la COVID-19

« Aujourd'hui, plusieurs vaccins existent contre le virus de la COVID-19. Il s'agit d'une prouesse scientifique, largement soutenue par plus de **8 milliards d'euros d'investissements publics** (...). Il est désormais **urgent que ces vaccins puissent être produits massivement** et soient **accessibles à tous** les peuples du monde (...). Les quelques grands laboratoires privés monopolistiques sont incapables de respecter les engagements pris pour la livraison de leurs doses (...). **Il est d'une nécessité absolue que les États prennent le contrôle de la campagne vaccinale**, en organisant la production et la diffusion du vaccin (...). Pour gagner cette guerre contre le virus, l'Organisation mondiale de la santé se doit de coordonner enfin les efforts des États et fasse du **vaccin un bien public mondial**, afin qu'il ne reste plus entre les seules mains de quelques groupes pharmaceutiques privés (...). L'Organisation mondiale du commerce, l'Union européenne ou des États, notamment la France, disposent des moyens juridiques pour **suspendre les brevets** en temps d'urgence sanitaire et obtenir les licences nécessaires permettant les **transferts de technologie** vers les laboratoires industriels compétents (...).

Comme nos concitoyens, nous ne nous expliquons pas l'inaction de l'État français en ce sens (...). **Monsieur le Président, agissez afin que les brevets n'entravent plus la disponibilité des vaccins** contre la COVID-19 et permettez ainsi à ceux-ci de **devenir un bien commun** ».



Pour le retrait du projet « Hercule » de réorganisation d'EDF

« Le bien commun national EDF, créé à la Libération sous l'impulsion du ministre communiste de l'énergie Marcel Paul, vise à **privatiser la partie la plus « rentable » de l'activité d'EDF** (« EDF vert »), regroupant les activités commerciales, celles d'Enedis, gestionnaire en monopole des réseaux électriques, et les énergies renouvelables (...). L'ouverture d'« EDF vert » à un actionariat privé massif cassera inévitablement la dynamique d'investissement d'Enedis. Elle affectera ainsi la **qualité des services publics** de distribution qui lui sont confiés par les collectivités locales concédantes (...), conduira à un **renchérissement du prix de l'électricité** (...). Une telle évolution aggravera encore la précarité énergétique, à laquelle trop de nos concitoyens sont déjà confrontés (...). Cette logique de financiarisation, à mille lieues des valeurs du service public, (...) conduira à **sacrifier délibérément les intérêts des usagers**, des contribuables et des salariés (...). C'est pourquoi, **le Conseil municipal demande au 1^{er} ministre de renoncer au projet « Hercule »**.

EXPRESSION DES ÉLU·E·S

CITOYEN·NE·S, COMMUNISTES ET ÉCOLOGISTES

Perte des dotations de l'État, attribution de compensation figée, suppression de la taxe d'habitation, nouvelle baisse imposée de la fiscalité locale des entreprises... au fil des ans, la liste des ponctions n'a cessé de s'allonger. **L'effort demandé aux élus locaux est foncièrement injuste**, il fragilise le service public local. Pour le maintenir, une **gestion**

prudente et des dépenses de fonctionnement contenues ne peuvent aujourd'hui plus suffire sans compromettre les services qui vous sont rendus, sans mettre en péril des équipements communaux et des voiries déjà fragilisées. Après **11 ans sans hausse de la fiscalité**, nous nous sommes résolus à augmenter la taxe foncière sur le bâti.

En conservant des marges de manœuvre, **les services à la population seront maintenus et les investissements nécessaires réalisés**, sans recourir excessivement à l'endettement. Le budget 2021 et le plan pluriannuel d'investissements 2021-2024 sont ainsi marqués du **sceau de l'ambition et du réalisme budgétaire**.

Jean-Marc Lespade, Alain Perret, Isabelle Nogaro, Nicolas Domet, Isabelle Dufau, Marc Mabillet, Francis Dubert, Élisabeth Mounier, Christian Gonzales, Fabienne Darrambide, Emmanuel Saubiette, Aurélie Orduna, Thierry Lecerf, Christophe Garans, Émilie Baulon, Nicole Corrhons, Nicolas Fleurentdidier, Nelly Picat, Didier Miremont, Henri Decke, Martine Perimony-Benassy, Patrick Cendres, Nathalie Le Gall, Nelly Lalanne.

PS ET APPARENTÉ·E·S

Il aura fallu cette pandémie avec une économie mondiale à l'arrêt, des avions cloués au sol, les théâtres, musées, bars, restaurants fermés pour nous rappeler que l'essentiel est bien le primat de la vie sur l'économie. Nous avons tous pu mesurer la précarité économique, sociale et écologique où nous a entraînés l'ère néolibérale, colosse aux pieds d'argile, et nous en

avons touché du doigt les limites.

Cette crise a aussi révélé le meilleur de l'Homme car, alors que l'individualisme rongait nos sociétés, nous n'avons jamais eu tant besoin les uns des autres, comme de tous ces personnels mobilisés dans les hôpitaux et les ehpad, ces caissières, éboueurs, livreurs, devenus tout à coup premiers de cordée, chercheurs du monde

entier mobilisés dans la recherche pour combattre ces virus....

Espérons que dans la nouvelle ère qui s'ouvrira, une fois cette crise terminée, nous conservions ces valeurs bien ancrées dans notre esprit.

ALTERNANCE, NOTRE PARTI C'EST TARNOS

Après le vote du budget par la majorité qui se dit de gauche, un seul mot nous vient à l'esprit : « **indécents** » ! Comment peut-on augmenter les impôts de 10 % alors que la crise sanitaire touche tous les foyers et nos entreprises ? Alors même que tout le monde fait preuve de solidarité, que les situations sont difficiles pour bon nombre de nos concitoyens ; à Tarnos

on balaie cela d'un revers de main. Quelle en est la justification ? l'Etat qui baisse les dotations (air connu depuis des années), la matrice libérale européenne, nos impôts augmentent à cause de l'Europe, c'est la nouveauté. On aurait pu penser que, dans un contexte de taux d'intérêts très bas, le choix se tournerait vers un emprunt et non une augmentation de la pression

fiscale tant décriée par cette majorité depuis tellement d'années. Un espoir subsiste pour le contribuable tarnosien, la baisse de la TEOM, baisse tant de fois réclamée par les mêmes élus qui aujourd'hui sont à la tête de la communauté de communes.

Antoine Roblès, Alice Cassaing.

TARNOS SEIGNANX NOTRE AVENIR EN COMMUN

Texte non parvenu dans le délai imparti



Un nouveau panneau d'affichage interactif

Installé depuis peu devant l'Hôtel de Ville, ce nouveau panneau interactif vient remplacer l'ancien panneau déroulant pour tous les documents dont l'affichage est obligatoire. Ce dispositif permet à chacun de consulter en quelques clics les documents administratifs dont il a besoin (certificats d'urbanisme, permis de construire, annonces légales, marchés publics, état-civil...) mais également de consulter les comptes-rendus du conseil municipal et les sites internet de la Ville de Tarnos et de la Communauté de Communes du Seignanx. Il est éteint entre minuit et 5 heures du matin.

Ce panneau permet également l'envoi direct de ces documents sur une adresse mail saisie par l'utilisateur. Conçu et développé par une société implantée dans le Pays Basque, ce nouvel outil citoyen est doté d'un grand écran haute luminosité, économe en énergie et anti-reflet. Il est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. La boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville a également été déplacée et se trouve à côté de ce panneau interactif.

Bernard Lapébie, Caroline Dacharry.

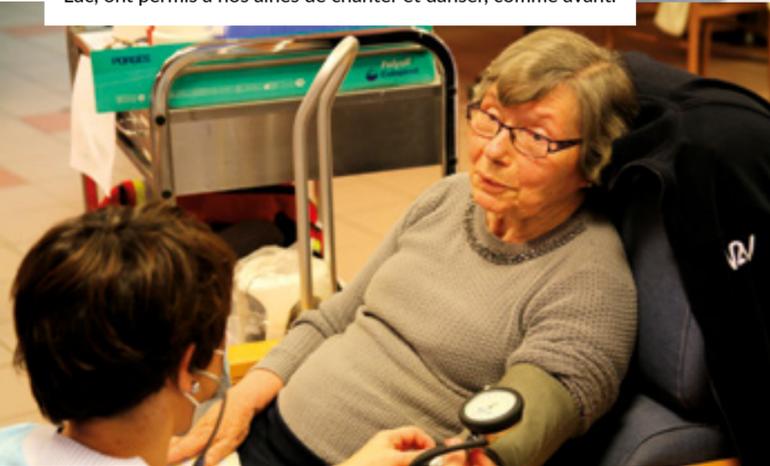
En images

Malgré l'annulation des traditionnels événements tarnosiens (Carnaval, Jazz en Mars, Journée de la petite enfance...), tout le monde s'adapte comme depuis un an pour que la vie continue.

Ainsi, pour la Journée internationale des droits des femmes, des interviews d'écolières et de collégiennes de Tarnos ont été compilées dans un court-métrage (à retrouver sur : www.ville-tarnos.fr). Ce projet, mené par Aurélie Orduna, conseillère municipale déléguée à la Solidarité, à l'Égalité et à la Lutte contre les discriminations et les City@jeunes, exprime les aspirations des jeunes filles et femmes de demain à faire évoluer la société en luttant contre les stéréotypes concernant les femmes et le travail.

La traditionnelle course cycliste de l'Essor Basque, quant à elle, s'est adaptée aux protocoles sanitaires nécessaires pour garantir son organisation, en ne pouvant pour la première fois de son histoire, ne pouvoir accueillir de spectateurs. Au vu des conditions météo, dignes de la légende de cette épreuve, disons que cela a évité au public d'être trempé de la tête aux pieds ! Pour cette édition 2021, la première étape - Les Boucles de l'Essor - s'est courue au départ de Tarnos. À l'arrivée au Boucau, c'est le coureur catalan Marc Brustenga qui s'impose devant ses deux compagnons d'échappée. Au classement final, c'est Sandy Dujardin qui emporte l'épreuve. Merci à tous les professionnels et aux bénévoles (dont de nombreux membres du Vélo Club Tarnosien) pour leur implication dans l'organisation !

Enfin, du côté de l'EHPAD Lucienne Montot-Ponsolle, résidents et agents commencent à entrevoir le bout du tunnel dans leur longue lutte contre la covid-19. Les séances de vaccination pour les personnes volontaires ont eu lieu fin janvier et début février. Grâce à cette étape importante et à la poursuite des efforts entrepris depuis mars 2020 pour empêcher la maladie de pénétrer dans l'établissement, les résidents peuvent continuer à bénéficier de moments festifs, si importants pour eux au quotidien. Ainsi, quelques airs d'accordéon, joués par Gérard Luc, ont permis à nos aînés de chanter et danser, comme avant.



La Gazouillette

Crèches | Écoles Maternelles & Primaires | Centre de Loisirs



Le journal des enfants de 0 à 12 ans (et de leurs parents) !

Les Petits Matelots ont fait leur Mardi-Gras !



À l'école, on apprend aussi la sécurité routière

Chaque année, grâce à la Police Municipale de Tarnos, les élèves des écoles de Tarnos bénéficient d'ateliers pour apprendre les bons gestes quand ils prennent la route. Théorie, pratique, cet apprentissage se fait dès la maternelle et en musique !



Association pour le Centre de Loisirs

Comme indiqué dans le précédent numéro, l'association a dû annuler le Carnaval ouvert à tous, pour le transformer en 4 mini-Carnavals organisés dans les écoles durant les ParcoursÉducatifs. Chaque accueil périscolaire s'est donc mobilisé pour fabriquer un char sur le thème de la Bande Dessinée. Les enfants ont défilé sur l'école et ont accompagné la présentation du char par une flashmob, le tout photographié par le service Communication de la Mairie.

Le samedi 13 mars, élus municipaux et associatifs se sont réunis pour visionner ces 4 séquences et décerner le prix de l'originalité. À l'heure de l'impression du journal, les résultats n'étaient pas encore connus, mais sont à retrouver sur le site internet de l'association.

En attendant, n'oubliez pas les prochaines vacances de Printemps et le rendez-vous annuel de l'Assemblée Générale qui aura lieu le jeudi 25 mars à 18h30, à la salle Maurice Thorez dans le respect des règles sanitaires.

Pour rappel, le Conseil d'Administration est aujourd'hui composé de 9 parents (toutes les écoles sont représentées) et 7 anciens parents ou professionnels de l'Éducation. Mme Michèle Rabat, ancienne directrice de l'école Henri Barbusse en est la Présidente.

Bien que les règles sanitaires soient toujours aussi strictes sur chacune des structures, les animateurs ont proposé aux enfants diverses animations autour de la prévention (domestique - routière - réseaux sociaux, etc).



Un carnaval nouvelle formule, mais toujours aussi coloré !

Sur le Centre de Loisirs après avoir suivi des ateliers créatifs les enfants partent désormais à la découverte de l'air et du vent ; ceux des Accueils Périscolaires profitent de l'arrivée des beaux jours pour s'initier à l'écocitoyenneté et au développement durable, tandis que les Centres de Quartier qui viennent à peine de rouvrir privilégient les sorties en plein air.

Pour tout renseignement :
Association pour le Centre de Loisirs
Centre Municipal Albert Castets
2 Place Albert Castets 40 220 Tarnos
05 59 64 45 97
www.centredeloisirstarnos.fr

Les élèves de Jean Jaurès s'initient à la perspective

Les élèves de la classe de CM1-CM2 B de l'école Jean Jaurès ont travaillé sur les notions de perspective, notamment en dessinant la façade de l'Hôtel de Ville de Tarnos, aisément reconnaissable sur leurs œuvres. Bravo à eux pour leur coup de crayon !



Une nouvelle ligne pour le Car-à-Pattes !

Du pont de Garros jusqu'aux écoles Poueymidou et Durrot, une ligne d'un nouveau genre, puisqu'elle propose aux enfants, accompagnés de parents bénévoles, d'emprunter cette fois-ci les transports en commun pour se rendre à l'école dès le plus jeune âge (et donc bientôt par le Tram'bus). Cette nouvelle ligne a été créée grâce à l'impulsion de parents, de la Ville de Tarnos et de l'association Terre Buissonnière.



État-Civil

NAISSANCES

Mael POURTAU né le 02 février 2021
de Chloé ROLOS et Yohan POURTAU

Octave MALIBEAUX KOSTOFF né le 04 février 2021
de Laura KOSTOFF et Kévin MALIBEAUX

Ana MOCHO PEREZ née le 07 février 2021
de Thomas MOCHO et Fanny PEREZ

Thelma LORSCHIEDER NOEL née le 10 février 2021
de Hélène LORSCHIEDER et Cédric NOEL

Iban, Pedro, Roger RICHOUX né le 13 février 2021
de Amandine LOPES DE SA et Nicolas RICHOUX

Nathan, Jean-Philippe LANGERS né le 18 février 2021
de Line BERARD et Franck LANGERS

MARIAGES

■ Samedi 16 janvier 2021 :
Jean-Clément LESSARD & Nelly OLIVIER

DÉCÈS

Martial HUGUET, 89 ans
décédé le 12 octobre 2020

Florent PIEDRA, 86 ans,
décédé le 14 décembre 2020

Michel GRAND, 86 ans
décédé le 18 décembre 2020

Denise DOUÉ veuve DANLOUX, 98 ans
décédée le 21 décembre 2020

Jean MONTIER, 69 ans
décédé le 07 janvier 2021

Chantal CARRE épouse PAUPIN, 67 ans
décédée le 14 janvier 2021

Yvette DOSPITAL épouse SERRES, 86 ans
décédée le 16 janvier 2021

Jeanine DUTREY veuve BISBAU, 86 ans
décédée le 19 janvier 2021

Louise LASSALLE veuve LABORDE, 90 ans
décédée le 20 janvier 2021

Davy DULAMON, 26 ans
décédé le 22 janvier 2021

Marie-Thérèse DARMENDRAIL épouse MIREMONT, 76 ans
décédée le 27 janvier 2021

Jacqueline VAILLANT veuve MARTEGOUTE, 91 ans
décédée le 27 janvier 2021

Roland BIARROTTE, 73 ans
décédé le 11 février 2021

Jean-Pierre DAUZIER, 70 ans
décédé le 11 février 2021

Jean ETCHEBERRY, 75 ans
décédé le 19 février 2021

Pierre MAJESTÉ, 81 ans
décédé le 22 février 2021

Monique GIRARD veuve BOYÉ, 94 ans
décédée le 23 février 2021

Un centre de vaccination contre la covid-19 ouvre dans le Seignanx dès le 22 mars

La demande de la Présidente de la Communauté de Communes et des Maires du Seignanx a été entendue. Désormais on pourra se faire vacciner à Saint-Martin-de-Seignanx.

Par un courrier daté du 28 janvier, les maires de Tarnos, d'Ondres, Saint-Martin-de-Seignanx et la Présidente de la Communauté de communes exigeaient de l'État l'ouverture d'un centre de vaccination dans le Seignanx, en se tenant prêtes à en organiser la logistique :

« [...] nous déplorons que la vaccination des publics éligibles de nos communes soit entravée par l'absence de centre de vaccination sur le territoire de notre communauté de communes de Seignanx, regroupant pourtant plus de 27 000 habitants. Seuls 5 centres sont opérationnels dans les Landes. Le plus proche se situe dans la commune de Dax, à plus de 30 kilomètres. Les centres des communes de Bayonne, Anglet et Biarritz, les plus proches dans le département des Pyrénées-Atlantiques, au nombre de seulement 4, sont saturés, rendant quasiment impossible la prise de rendez-vous pour nos administrés. Rendre accessible la vaccination à tous quel que soit son lieu d'habitation est une question d'équité, de justice sociale et de santé publique. Il est donc d'une nécessité absolue que de nouveaux centres de vaccination ouvrent dans notre bassin de vie, sous-dôté. Il nous paraît nécessaire aussi que se mettent rapidement en place des solutions mobiles pour vacciner en proximité, voire au domicile des personnes trop fragiles pour se déplacer. [...] »

Une demande légitime et bienvenue pour sortir au plus vite de la crise sanitaire, protéger le système hospitalier et épargner la vie de nombre de nos concitoyens, que l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine et la Préfecture des Landes viennent de satisfaire : le centre du Seignanx ouvrira le 22 mars prochain à Saint-Martin-de-Seignanx. Les élus n'ont pas ménagé leurs efforts en mobilisant docteurs, infirmières, logistique communale et intercommunale pour rendre ce centre pleinement opérationnel.



Les résidents et personnels volontaires de l'EHPAD municipal de Tarnos ont été vaccinés en janvier et en février pour la deuxième dose.

Plus d'informations à venir prochainement sur www.ville-tarnos.fr.

Pour savoir si vous ou vos proches êtes d'ores et déjà éligibles à la vaccination, vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant ou au numéro vert national : 0 800 009 110

Naissance d'une antenne du Secours Populaire à Tarnos

Tarnos et plus largement le Seignanx sont un territoire riche de partage et de solidarités. Beaucoup d'initiatives solidaires ont cours, et bientôt plus encore avec la création d'une antenne du Secours Populaire, pour œuvrer au plus près de celles et ceux qui en ressentent le besoin. Elle se mettra en place à partir du mois d'avril.

Des bénévoles s'y engagent, dans le respect de la dignité et de la confidentialité, face à une précarité en pleine expansion et face aux problèmes que la dématérialisation des services publics provoque, pénalisant ainsi de nombreux bénéficiaires.

Ils accompagneront tous ceux ayant des difficultés à accéder à leurs droits sociaux ou administratifs : information, aide à compléter les dossiers, à réunir les documents utiles à leur constitution, déclarations d'impôts, demandes de papiers voiture, de logement, de bourses scolaires, de CV ... que ce soit sur papier ou par Internet.

Si nécessaire, les bénévoles se déplaceront au domicile du demandeur. Les permanences se tiendront dans une salle mise à disposition par le CCAS les vendredis de 9h à 11h et débiteront le 9 avril.



Depuis sa création en 1945, le Secours Populaire vient en aide aux populations victimes de la précarité et de la pauvreté.

Le Secours Populaire a une approche globale des problématiques de pauvreté. Il intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, l'accès et le maintien dans le logement, l'accès aux soins, l'insertion socio-professionnelle, l'accès à la culture et plus généralement l'accès aux droits. Il faut prendre conscience qu'aujourd'hui une personne sur 5 éprouve des difficultés à accomplir les démarches administratives courantes.

1 personne sur 10 abandonne ses démarches se privant ainsi de droits potentiels. 2 personnes sur 10 n'ont pas connaissance du droit aux recours.

Les Parcours du Cœur 2021 : Rendez-vous en ligne !



L'exercice physique, intense ou modéré, pratiqué régulièrement est essentiel pour rester en bonne santé. Tout au long de l'année, via son soutien aux clubs et aux associations sportives, l'organisation sur les temps périscolaires de l'école municipale des sports, les ateliers sports-seniors ou les différents événements qu'elle organise, la Ville de Tarnos encourage la pratique sportive pour tous.

En partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, le service Animations Sportives propose à chaque printemps la grande opération « Les Parcours du Cœur », au cours de laquelle les familles peuvent découvrir et pratiquer de nombreuses activités sportives et être sensibilisées aux bonnes habitudes à prendre pour entretenir leur cœur.

Annulés en 2020 pendant le premier confinement, les Parcours du Cœur ne pourront avoir lieu dans leur format habituel en raison du contexte sanitaire. Parce qu'il est toujours important de bouger, c'est un défi collectif qui vous est lancé : les Parcours du Cœur connectés.

Marcher, courir, faire du vélo sans esprit de compétition : le challenge est de cumuler individuellement et chacun à son rythme un maximum de kilomètres qui viendront s'ajouter au compteur global, afin d'aller tous ensemble le plus loin possible ! Profitez-en : Tarnos regorge de sentiers, de chemins, de pistes cyclables, de parcs, ou d'espaces naturels qui seront autant de terrains propices au sport en plein air et en pleine nature.

Vous avez entre le 13 mars et le 30 avril pour effectuer un maximum de distance. Pour participer, il faudra vous inscrire sur le site dédié : www.parcoursducoeurconnectes.fr/

Intempéries : La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle en cours d'instruction

Suite aux importantes intempéries du mois de décembre dernier qui ont provoqué des nombreuses inondations (voir Tarnos Contact n°197), la Ville de Tarnos a engagé une procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle. Trois demandes distinctes ont été effectuées pour trois phénomènes différents : inondation de cours d'eau, inondation par remontée de nappe phréatique, mouvement de terrain.

Le Service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture des Landes a récemment informé la Ville de Tarnos de l'avancement de ses demandes :

● **Inondation par débordement de cours d'eau** : l'arrêté interministériel, paru au Journal Officiel du 24 février dernier, ne reconnaît pas la commune en état de catastrophe naturelle pour ce phénomène, la période de débordement ayant été trop courte dans le temps. Il est important de noter que les sinistrés potentiellement concernés par ce phénomène était également concernés par le phénomène de remontée de nappe.

● **Inondation par remontée de nappe** : ce phénomène a été d'une grande ampleur sur le département, aussi des études aux échelles locales et départementales sont en cours. Une publication de l'arrêté surviendra dans les prochains mois.

● **Mouvement de terrain** : la reconnaissance repose sur une étude du phénomène par le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA). Ce dernier devrait contacter prochainement la Ville de Tarnos pour une visite de terrain. Le délai avant publication de l'arrêté correspondant sera donc encore de plusieurs mois.

Si vous avez été concernés par l'un de ces phénomènes, il est encore temps d'entrer en contact avec les services techniques de la Ville de Tarnos (05 59 64 00 40) afin de faire enregistrer votre dossier. Au fur et à mesure de l'avancement des procédures de reconnaissance de catastrophe naturelle, vous serez ainsi tenus au courant de toutes les démarches à effectuer.



Les pluies diluviennes du mois de décembre ont fait remonter les nappes phréatiques, provoquant notamment le débordement de l'étang de Garros.

Bienvenue !



Un corps sans douleurs avec Henri Techer, chiropracteur

Ses études d'aéronautique et sa compagnie travaillant à Safran prédestinaient sûrement Henri Techer à venir travailler un jour à Tarnos. Mais c'est en tant que chiropracteur qu'il vient de s'y installer ! En effet, diplômé d'un bac électrotechnique, d'un BTS informatique et d'une licence professionnelle en aéronautique, ce Parisien de naissance a préféré se lancer comme profession libérale en tant que chiropracteur.

Pour cela, 6 années d'études et de formation supplémentaires lui ont été nécessaires à l'Institut Franco-Européen de Chiropraxie, où il a enseigné par la suite. Exerçant d'abord à Nancy, puis à Paris, il a décidé, à l'occasion de la naissance de sa fille, de venir s'installer sur Tarnos avec sa compagne, afin de bénéficier d'un cadre plus naturel.

Loin des clichés du chiropracteur faisant craquer vertèbres et articulations, Henri vous propose un examen clinique, l'anamnèse, suivis de mouvements et d'exercices pour résoudre tous vos problèmes de douleurs chroniques ou de pertes de mobilité. Dans son cabinet récemment ouvert à Tarnos, tout le monde est bienvenu, car la chiropraxie s'adresse à tous : sportifs, bien sûr, mais aussi musiciens, nourrissons (avec des soins adaptés), femmes enceintes ou venant d'accoucher, seniors, adultes ou ados en pleine croissance... Si vous en avez assez d'en avoir « plein le dos », adressez-vous à lui !

HENRI TECHER, CHIROPRACTEUR

4 allée de l'Alios à Tarnos
07 67 30 83 89 - www.chiro-landes.fr
Rendez-vous le mercredi après-midi ou le jeudi matin.



Trois drôles de dames au service de vos enfants

C'est dans leur locaux fraîchement aménagés dans le quartier Grand Jean à Tarnos que Cathy, Magalie et Laura peuvent accueillir les jeunes enfants, à partir de 2 mois

et demi jusqu'à l'âge de leur entrée à l'école.

Ces trois « drôles de dames » sont bien connues des parents d'élèves de l'école Jean Jaurès, où elles ont travaillé ou scolarisé leurs enfants. Ouverte depuis le 8 février, leur Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est agréée par la Caisse d'Allocations Familiales et les Services de la Protection Maternelle et Infantile. Elles se sont toutes les trois formées au CAP Petite Enfance. Lancé depuis deux ans, le projet a pris un peu de retard à cause du confinement, mais tout est enfin opérationnel et quelques places encore disponibles !

Dans cette MAM, les enfants trouveront un lieu adapté et agréable, avec un jardin aménagé avec des jeux (toboggans et maisonnette), un coin pour les activités manuelles (puzzles, pâte à modeler) et un autre pour les bébés avec des tapis ; une cuisine aménagée pour prendre les repas et le nettoyage des outils pour les activités de peinture. Tout pour bien grandir !

MAM'ZELLE CHOUETTE, MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

De 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
70 rue Grand Jean à Tarnos
06 15 18 20 47 - 06 12 56 09 25 - 06 81 41 75 92
mamzellechouettearnos@gmail.com
Facebook : @mamzellechouette



T2

Le Tram'bus
arrive

**LE 26
AVRIL !**



Horaires et Infos :
WWW.CHRONOPLUS.EU